

pros **sacrié·e·s**
#anosvaleursbafouées



Guénange, le 10 septembre 2024

Communiqué du Syndicat National des Professionnel·le·s de la Petite Enfance

La gestion de la branche du particulier employeur : une entrave au développement et au soutien des professionnel·le·s de la petite enfance

Le Syndicat National des Professionnel·le·s de la Petite Enfance (SNPPE) tient à dénoncer fermement les dérives actuelles de la gestion de la branche des salarié·e·s du particulier employeur et plus particulièrement des assistant·e·s maternel·le·s et des gardes à domicile, notamment sous la direction de la Fédération des particuliers employeurs (Fepem). Ce modèle de gestion désorganisé, l'opacité financière et le manque de transparence menacent directement la qualité de l'accompagnement fourni aux familles et la sécurité des enfants.

Alors que les besoins de formation des professionnel·le·s sont criants, le blocage persistant de l'accès aux formations, dont celles "Sauveteur Secouriste au Travail" (SST), constitue une attaque directe contre la montée en compétences des assistantes maternelles. Les décisions unilatérales de la Fepem, telle que l'annulation de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) prévue le 12 septembre, ne font qu'exacerber la rupture du dialogue social et entraver les syndicats et salarié·e·s du secteur.

Les Relais Petite Enfance (RPE) : un soutien affaibli pour les professionnel·le·s de la petite enfance

Les Relais Petite Enfance (RPE) jouent un rôle primordial dans le soutien aux professionnel·le·s de l'accueil individuel. Leur mission est essentielle pour garantir la qualité des services et le bien-être des enfants. Cependant, la situation actuelle empêche gravement les RPE de remplir pleinement leurs missions. Les RPE enrichissent les connaissances et compétences des professionnel·le·s, favorisant la formation continue. Les obstacles actuels limitent sévèrement leur capacité à organiser ces activités essentielles.

Le SNPPE déplore également que cette gestion chaotique et ces pratiques problématiques surviennent alors qu'il a récemment été empêché de se présenter aux élections des Très Petites Entreprises (TPE). Cette situation met en lumière les difficultés d'une branche qui peine à soutenir ses professionnel·le·s tout en faisant face à des obstacles injustes pour de nouvelles représentations syndicales.

Nous réaffirmons notre engagement pour une gestion transparente de la branche, un soutien renforcé aux professionnel·le·s, et un dialogue social inclusif et respectueux.

SNPPE – 45 rue du bois – 57310 GUENANGE

contact@snppe.fr www.snppe.fr    